



Déménagement et GA

Par July82

Bonsoir,

Nous sommes en garde alternee depuis 1 an et demi, nos relations avec le papa restent très compliquées.
Le JAF avec nos accords avait demande la mise en place d une médiation mais le papa ne l appelle pas...

Selon l ordonnance je dois aller chercher nos enfants lorsque ma période de vacances commence, ce qui ne seras plus possible prochainement car M. demenage a 30 minutes de mon domicile et de l école(toujours pas de LRAR de sa part alors que c est un achat)

Suis je tenue d aller chercher les loulous a 30 minutes sachant que c est le père qui m impose ce changement ?

Ma deuxième crainte c est ce trajet lors de la reprise scolaire, sur Google ça m indique 32 minutes, mais ça ne tiens pas compte des embouteillages et autres...

Alors le papa compte partir a 7h30 sans que je puisses dire quoi que ce soit?

J ai peur que ça cree de la fatigue sur les enfants qui ont déjà des soucis alors qu ils n étaient qu au CP

Dernière question le père ne m informe pas des rdv auprès de la pédiatre de l hôpital, ca fait un an que les instits et moi même demandont un suivi en psychomotricité mais la pédiatre demandent a les voir et le papa ne me transmets rien, ni les rdv ni les comptes rendus et pourtant il y est obligé avec l autorite parentale conjointe non?

En vous remerciant d'avance

Cdt

Par July82

Bonjour, vous n avez pas de réponses a m apporter s il vous plaît ?

En vous remerciant d'avance